



# LA LETTRE AUX LOCATAIRES

opac  
savoiE

PROPOSER  
DAVANTAGE  
QU'UN TOIT

N° 133 - MARS 2018

## L'OPAC DE LA SAVOIE INVESTIT POUR LE CONFORT DE SES LOCATAIRES

La construction de logements neufs de l'OPAC DE LA SAVOIE est importante pour permettre à toujours plus de personnes de se loger dans d'excellentes conditions de prix et de confort. Mais, en parallèle de cette activité de construction, l'OPAC DE LA SAVOIE rénove et entretient chaque année de nombreux logements de son parc existant. Pour 2018, ce sont ainsi près de **1400 logements** qui sont à différents stades d'amélioration.

### Ces rénovations sont multiples :

- actions allant **dans le sens de la transition énergétique** : isolation intérieure ou extérieure, remplacement des menuiseries, amélioration des chaufferies, recours à de nouvelles énergies (solaire, bois, ...), installation de Ventilations Mécaniques Contrôlées (VMC),
- **amélioration des installations électriques** dans les appartements,
- amélioration de **l'accessibilité des logements** et transformations intérieures pour **accueillir** des **publics âgés** ou à **mobilité réduite** (aménagement des salles de bains notamment),
- **amélioration esthétique** des parties communes, intérieures ou extérieures.



## QUELQUES CHIFFRES CLÉS



**47,5 M€**

= Le budget programmé pour l'amélioration et l'entretien des logements en 2018



**38%**

= L'économie moyenne de chauffage réalisée par les locataires suite à la réhabilitation de leur logement



**30 000 à  
50 000 €**

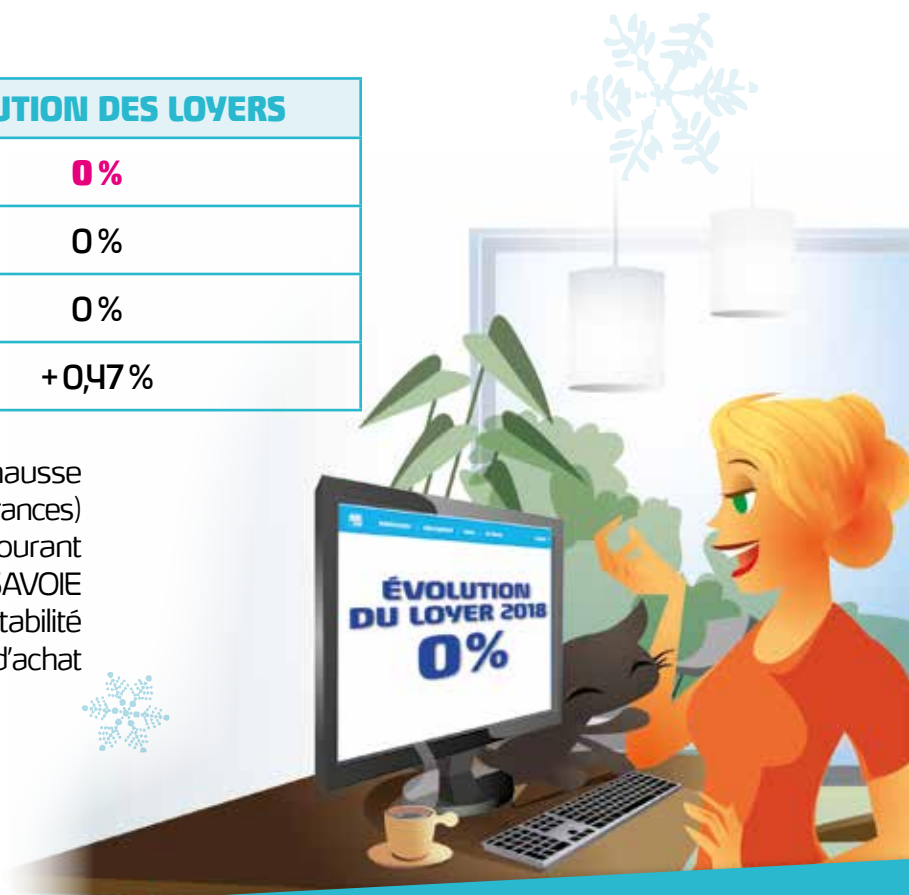
= Le budget moyen investi par logement lors d'une opération de réhabilitation de l'OPAC DE LA SAVOIE

# 0% DE HAUSSE DES LOYERS EN 2018

**Pour la 3<sup>e</sup> année de suite, l'OPAC DE LA SAVOIE n'appliquera aucune hausse généralisée des loyers.**

ANNÉE	ÉVOLUTION DES LOYERS
2018	0%
2017	0%
2016	0%
2015	+0,47%

Malgré l'inflation (+1% pour l'année 2017) et la hausse de certaines matières premières ou services (assurances) nécessaires à la construction ou à l'entretien courant des logements, les locataires de l'OPAC DE LA SAVOIE ne subiront pas de hausse de leur loyer. Une stabilité plus qu'appréciable dans un contexte de pouvoir d'achat souvent sensible.



## LA QUESTION DES LOCATAIRES

« J'AI ENTENDU À LA RADIO QUE LES LOYERS ALLAIENT BAISSER. QU'EN EST-IL EXACTEMENT ? »



**L'objectif du gouvernement est de réaliser une économie de 1,5 milliard d'euros sur les Aides Personnalisées au Logement (APL) sans que les locataires ne soient pénalisés dans leur budget mensuel.**

Pour cela, la nouvelle loi de finances publiques 2018 prévoit que les bailleurs sociaux - tels que l'OPAC DE LA SAVOIE - seront obligés d'appliquer une baisse systématique - appelée « Réduction de Loyers de Solidarité » (RLS) - sur les loyers des locataires bénéficiant de l'APL. Cette mesure, imposée par l'État, va donc être appliquée par l'OPAC DE LA SAVOIE.

Si vous bénéficiez de l'APL, votre loyer mensuel (hors charges) baissera donc effectivement en 2018 et à court terme cela sera favorable pour vous. À moyen terme en revanche, cette baisse de recette aura comme conséquences d'obliger l'OPAC DE LA SAVOIE à réduire significativement ses constructions de nouveaux logements ainsi que les actions de rénovation de ses logements existants.

